



Ouagadougou, le 03 AVR 2024

**Communiqué n°2024-00000100/MESRI/SG/UJKZ/P**  
relatif au test d'entrée en deuxième année de Master à l'Institut Burkinabè des Arts  
et Métiers (IBAM), au titre de l'année académique 2024-2025

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers un test de recrutement en **deuxième année de Master Sciences de Gestion au titre de l'année académique 2024-2025**.

La capacité d'accueil est de vingt-cinq (25) étudiants.

**I. Peut faire acte de candidature toute personne :**

- titulaire d'un Master dans les domaines suivants (Administration et gestion des entreprises, Comptabilité, Contrôle de gestion, Banque et finance, Gestion des ressources humaines...) ;
- tout autre diplôme reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Le régime de la formation qui dure deux (02) semestres est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD) en vigueur dans les IESR publiques du Burkina Faso.

La formation se déroulera en soirée.

**II. Composition de dossier**

Le dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae daté et signé ;
- une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment remplie (à télécharger sur la plateforme campusfaso) ;
- deux (02) lettres de recommandation adressées à Monsieur le Directeur de l'IBAM ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les copies légalisées des relevés de notes et diplômes à partir du Baccalauréat ;
- une copie du mémoire de Master (professionnel) déjà soutenu (Le volume maximal de données sur la plateforme campusfaso est de 5 Mo) ;

- Le projet de recherche envisagé dans le cadre du Master (3 pages maximum).

### III. Soumission du dossier de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) **du 08 avril au 12 mai 2024 à 23H59mn GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers, qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA, sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

**NB : une copie physique du dossier doit être déposée au secrétariat du Directeur de l'IBAM**

### IV. Dispositions particulières, calendrier des épreuves et informations complémentaires

Le test d'entretien se déroulera le samedi 25 Mai 2024, conformément au chronogramme qui sera établi à cet effet.

Le début des cours est prévu pour le 03 Septembre 2024

### V. Frais d'inscription et de formation

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation	1 500 000 FCFA/an	1 500 000 FCFA/an	1 500 000 FCFA/an



Pour toute information complémentaire, s'adresser à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers (IBAM) Tél. : 70 25 02 43.

**NB : les candidats admis au recrutement devront s'acquitter au plus tard le 30 juin 2024 de 60% des frais de formation sous peine de se voir remplacer par ceux de la liste d'attente.**

**P. Le Président et par délégation,  
Le Vice-Président chargé des  
Enseignements et des Innovations  
Pédagogiques**



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Zouma", written over a horizontal line.

**Dr Bernard ZOUMA**  
*Maître de conférences  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*

**Diffusion :**

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

**Ampliation :**

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- IBAM